

0906268301

DATE DEPOT : 2009-07-22

NUMERO DE DEPOT : 62683

N° GESTION : 1954B00521

N° SIREN : 542005210

DENOMINATION : TERROT

ADRESSE : 111 rue de Longchamp 75116 Paris

DATE D'ACTE : 2009/06/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
CHANGEMENT DE VICE PRESIDENT

TERROT

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.115.400 euros

Siège Social :
96 boulevard de Sébastopol – 75003 Paris

542 005 210 RCS PARIS (54B00521)
SIRET 542 005 210 00019

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUIN 2009

L'AN DEUX MILLE NEUF,
Le 1^{er} juin à huit heures,

22 JUL 2009
62683

Les Actionnaires de la Société TERROT, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.115.400 euros dont le siège social est à Paris (75003) au 96 boulevard de Sébastopol, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 005 210, se sont réunis audit siège sur convocation adressée à tous les actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.




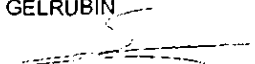
La Société COFACOM, représentée par Monsieur Daniel CHABOUD, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absente et excusée.

Madame Bajla GELRUBIN préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil de Surveillance.

Monsieur Michel GELRUBIN et Monsieur Charles GELRUBIN, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Samuel GELRUBIN est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote et que, par conséquent, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Paraphe de GELRUBIN	de Bajla	Paraphe de GELRUBIN	de Michel	Paraphe de Charles GELRUBIN	Paraphe de GELRUBIN	de Samuel
						

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- le rapport du Directoire,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- la liste des candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance et de vice-président du Conseil de Surveillance.

Puis Madame la Présidente déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la Présidente rappelle, ensuite, que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Démission de Monsieur Samuel GELRUBIN de ses fonctions de membre et vice-président du Conseil de Surveillance,
- ✓ Nomination d'un nouveau membre et vice-président du Conseil de Surveillance en remplacement,
- ✓ Pouvoirs en vue des formalités,
- ✓ Questions diverses.

Puis, Madame la Présidente présente le rapport du Directoire.


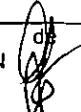
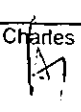
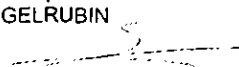
Enfin, la discussion est ouverte.

Puis personne n'ayant plus demandé la parole, Madame la Présidente a mis successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale s'incline devant la décision de Monsieur Samuel GELRUBIN et prend acte de la démission de Monsieur Samuel GELRUBIN de ses fonctions de membre et de vice-président du Conseil de Surveillance à compter de ce jour à l'issue de la présente assemblée, sous réserve du quibus de sa gestion qui devrait lui être donné par l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paraphe GELRUBIN	de	Bajla	Paraphe GELRUBIN	de	Michel	Paraphe de Charles GELRUBIN	Paraphe GELRUBIN	de	Samuel
									

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de membre et vice-président du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Samuel GELRUBIN, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Monsieur Michel GELRUBIN,
Né le 24 mai 1949 à NEUILLY SUR SEINE (92200)
De nationalité française
Demeurant 74 avenue Paul DOUMER – 75116 PARIS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Michel GELRUBIN remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice des fonctions de membre et de vice-président du Conseil de Surveillance.

TROISIEME RESOLUTION


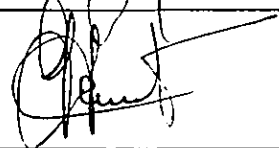

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

0o0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par les membres du bureau.

	Signatures
Mme Bajla GELRUBIN La Présidente	
M. Michel GELRUBIN Le Scrutateur	
M. Charles GELRUBIN Le Scrutateur	
M. Samuel GELRUBIN Le Secrétaire	